

Procès-verbal
31^e assemblée générale 2018
Samedi, le 16 mars 2018, 17h00, Interlaken

Participants:

Comité directeur

Anne-Sophie Bétrisey, Présidente (présidence)
Franziska Bähler, membre du comité directeur
Isabella Burger, membre du comité directeur
Robert Slipac, membre du comité directeur
Käthy Trösch, membre du comité directeur
Stefanie Wittmer, membre du comité directeur

Membres

Selon la liste des participants (43 membres au total)

Secrétariat

Markus Werner, gérant

Accueil

Madame Anne-Sophie Bétrisey, Présidente, salue les participants.

1. Élection des scrutateurs

Sont nommés, comme scrutateurs: Ralph Baltensberger

Sont représentés: 43 membres avec droit de vote. La majorité absolue s'élève à 22.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvés à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la 30^e assemblée générale du 23 mars 2017

La Présidente remercie le secrétariat de l'établissement du procès-verbal.

Le procès-verbal de la 30^e assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des rapports annuels

Les rapports annuels ont été publiés dans l'invitation.

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2017

- Bilan avec effet à compter du 31 décembre 2017
- Compte des résultats 2017
- Rapport des réviseurs

Madame Käthy Trösch, Ressort Finances, présente les comptes annuels 2017.

Le 31.12.2017, le bilan montre des pertes de CHF 18'267.10. Le capital propre s'élève à CHF 53'811.58.

Au bilan, vous constaterez que les dettes à court terme pour le projet Qualité ainsi que les provisions pour l'action en paiement du salaire et le site internet ont été dissoutes. Les raisons sont les suivantes : le site internet a été renouvelé, le projet Qualité n'est actuellement pas poursuivi et l'assurance de protection juridique couvre les actions en paiement du salaire. La dissolution de ces positions a été effectuée à l'aide des différents comptes dans le compte des résultats.

En ce qui concerne le compte des résultats, les recettes n'ont pas tout à fait atteint le montant du budget, les recettes des groupes régionaux sont identiques aux charges parce que la différence a été activée au bilan. Cela signifie que les groupes régionaux ont droit au résultat. Conformément à la décision de la dernière AG, les contributions forfaitaires aux groupes régionaux ont été augmentées à Fr. 1000.-.

La restructuration de la revue Schnitt a dépassé le budget. Pour 2018, nous avons déjà pris des mesures à ce sujet afin de diminuer les coûts.

Sur le plan financier, la Journée professionnelle était une réussite.

Le règlement des frais a été adapté et en combinaison avec les activités supplémentaires, cela a engendré des dépenses plus importantes.

Les traductions ont largement dépassé le budget, elles sont très chères.

Avec Fr. - 18'267.10, le résultat annuel est négatif, mais mieux que budgétisé. Selon le plan financier, cette année de mutation bouclera avec différents investissements dans des prestations (protection juridique, www.e-log.ch, Schnitt et site internet) et des comptes équilibrés seront de nouveau présentés les années suivantes.

Les comptes annuels ont été vérifiés par notre réviseur et confirmés comme exacts. Le rapport des réviseurs a été envoyé aux membres ensemble avec l'invitation.

Les comptes annuels, y compris le rapport des réviseurs, ont été approuvés à l'unanimité.

6. Décharge du comité directeur

Le comité directeur se remercie auprès des membres de leur confiance.

L'assemblée générale donne la décharge au comité directeur.

7. Démissions / élections

Élections au comité directeur

Afin que tous les membres du comité central se présentent à la réélection la même année, le comité central se représente en bloc pour 2 autres années et la présidente pour 4 autres années.

Le comité central est élu à l'unanimité.

Élection des réviseurs

Le comité directeur propose de réélire Truvag Treuhand SA.

Truvag Treuhand
notre bureau de révision.

SA est réélue comme

8. Requêtes

Nous n'avons pas reçu des requêtes des membres.
Le comité directeur ne pose pas de requêtes.

9. Approbation du plan stratégique

Anne-Sophie Bétrisey donne des informations sur le plan stratégique.
Le plan stratégique est approuvé à l'unanimité.

10. Cotisations membres 2018

Membres actifs:	CHF 190.00
Membres passifs:	CHF 150.00
Membres juniors	CHF 30.00
Membres seniors	CHF 30.00
Membres collectifs	CHF 120.00

Les cotisations membres pour 2018 sont approuvées à l'unanimité.

11. Approbation du budget 2018

Käthy Trösch explique le budget 2018

Le budget 2018 est équilibré et il a été adapté conformément au bouclage des comptes 2017.

Les recettes ont été budgétisées avec plus de prudence. Les charges ont été adaptées à la réalité.

Le congrès ne prévoit ni de perte ni de bénéfice. En fonction du résultat, cela peut avoir une influence plus ou moins grande sur le résultat annuel.

Le budget pour 2018 est approuvé à l'unanimité.

12. Diverses choses

Florence Widmer félicite les responsables des améliorations du «Schnitt» et du site Internet.

Anne-Sophie adresse des remerciements au groupe régional Romandie ainsi qu'au Tessin pour leur engagement. Elle explique que le positionnement de la profession dans ces deux régions du pays n'est pas encore aussi avancé qu'en Suisse alémanique et que dans ce contexte, l'APS TSO et les groupes régionaux ont encore beaucoup de travail. Elle remercie tous les membres pour leur intérêt et leur engagement pour l'APS TSO.

L'assemblée générale a pris fin à 17h30.

APS TSO

Association professionnelle suisse
des technicien-ne-s en salle d'opération diplômés ES



Anne-Sophie Bétrisey



Markus Werner

Présidente
verbal

Secrétariat, procès-

Interlaken, le 16 mars 2018